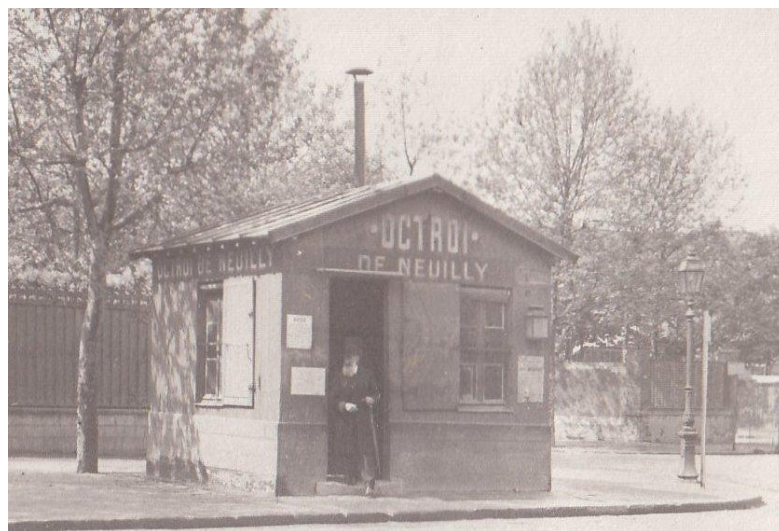


HISTOIRE

Durant deux mois, les Archives municipales vous proposent de découvrir les octrois de Neuilly.

Comme de nombreuses municipalités, Neuilly-sur-Seine percevait autrefois l'octroi qui était une taxe prélevée à l'entrée des villes sur certaines marchandises. La perception de cette contribution est ancienne à Neuilly. En 1847, la municipalité s'y intéresse déjà lorsqu'elle envisage la séparation du quartier des Ternes.

Le service qui gère le prélèvement est l'Octroi. Le personnel est installé dans des bureaux situés sur les axes principaux de la commune. Un décret impérial de 1870 autorise l'établissement de six bureaux à Neuilly, certains existant déjà et d'autres étant envisagés : au pont du Maréchal Juin, à celui de Neuilly, à la porte des Ternes, à celle de Neuilly, à l'angle de la rue Parmentier et du boulevard Bineau, et enfin le Bureau Central situé au 121, avenue de Neuilly. Ainsi, les principales entrées de la ville sont occupées par des bureaux de perception. La présence de grilles d'octroi sur les limites du bois de Boulogne dès le XIX^e siècle et la construction de quatre nouveaux bureaux permettent de ceinturer le territoire.



Bureau de Villiers, situé carrefour Bineau, détruit en 1909
Archives municipales de Neuilly-sur-Seine

En effet, en 1873, un nouveau bureau mixte avec la commune de Levallois-Perret est créé rue de Villiers. Il est installé sur la place du même nom dans le prolongement de la rue du Château. Puis, en 1895, à l'initiative du maire de Puteaux, un bureau est construit à la sortie du pont nouvellement réalisé reliant les deux communes. Au début du XX^e siècle,

un nouveau bureau est installé à l'entrée de l'avenue du Roule. Enfin, en 1906, Georges Guiard est chargé de la construction d'un troisième bureau mixte avec Levallois-Perret situé à l'angle des boulevards Victor Hugo et Bourdon.

Les bureaux d'octroi font l'objet d'attentions particulières : plusieurs d'entre eux sont réaménagés, déplacés ou remplacés. Par exemple, le bureau du Pont de Neuilly est reconstruit en 1909 pour cause d'insalubrité par l'architecte Léopold Girauld ; puis en 1938, un nouveau bâtiment est réalisé dans un style moderne ayant comme caractéristique innovante une enseigne lumineuse verte.



Bureau du Pont, situé 221 avenue de Neuilly, construit en 1938
Archives municipales de Neuilly-sur-Seine

En 1939, l'Octroi Intercommunal de Banlieue est créé et remplace l'octroi communal des villes à proximité de Paris. Les bureaux de Neuilly sont alors désaffectés, excepté ceux occupés par l'Octroi Intercommunal tel celui du Pont de Neuilly.

Après divers projets de destruction ou de réutilisation de ces bâtiments, les bureaux d'octroi sont peu à peu détruits. Aujourd'hui, il n'en subsiste que trois : ceux qui marquent la limite territoriale avec la commune de Levallois Perret. Deux d'entre eux sont signalés par l'Inventaire général du patrimoine culturel d'Ile de France : celui situé au bout de l'avenue Victor Hugo et celui de l'avenue de la porte de Villiers.

La vitrine des archives : du 02 mai au 30 juin 2013 dans le Vestibule d'Honneur, 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville de 9h à 17h30.

Pour tous renseignements :

**<http://www.ville-neuillysurseine.fr/archives-municipales-3>
archivdoc@ville-neuillysurseine.fr**